



Bridging the Gap II / Comblers l'Écart II (BtG-II)

Espaces d'apprentissage et de formation (EAF) 2018-2019

Formation en ligne n°3 – Le développement inclusif des personnes vivant avec un handicap

23 mai 2018 – 14h30 CET (heure de Bruxelles)

1 – SUJET DE LA FORMATION

Le développement inclusif : stratégies et approches des bailleurs de fonds internationaux pour l'inclusion des personnes vivant avec un handicap dans la coopération au développement.

2 – PUBLIC CIBLE

Le cycle de formations en ligne s'adresse aux trois groupes cibles du projet, à savoir :

1. Les professionnels de la coopération (par ex. : agences de coopération, Délégations de l'UE, ONG, etc.)
2. Les institutions nationales et locales des pays partenaires de Comblers l'Écart
3. Les organisations des représentants des personnes vivant avec un handicap (OPH)

Cette session s'adresse notamment aux professionnels de la coopération au développement des agences internationales et à des délégations de l'UE.

3 – CONTENU, STRUCTURE ET DUREE DE LA SESSION

Les Nations Unies définissent le développement inclusif comme « la forme de développement dans laquelle toutes les étapes du processus sont inclusives et accessibles aux personnes vivant avec un handicap ». Il exige que toutes les personnes puissent accéder en conditions d'égalité à l'éducation, aux services de santé, au travail et à l'emploi et à la protection sociale, entre autres.

Les barrières à la participation ont des effets sociaux, économiques et culturels profonds sur les personnes vivant avec un handicap, entraînant leur exclusion et créant des obstacles souvent insurmontables en matière de services de santé, d'éducation et d'emploi.

Cette session explore les liens entre le handicap et le développement et le rôle de la coopération internationale dans la promotion d'approches inclusives des personnes vivant avec un handicap.

La formation, de quoi elle s'agit ?

La session de formation « Le développement inclusif des personnes vivant avec un handicap » vise à :

- Réviser les dispositions relatives au développement inclusif et à la coopération internationale détaillées dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) ;
- Analyser et proposer des stratégies pratiques pour assurer que tous les aspects des efforts de développement, soit nationaux soit internationaux, incluent les personnes vivant avec un handicap ;
- Présenter des exemples de coopération internationale au service de la mise en œuvre de la CDPH dans les pays en développement par le biais de :
 - La coopération avec les États
 - La coopération avec les organisations internationales
 - La coopération avec les ONG internationales et régionales et les OPH
 - La coopération triangulaire
- Recommander des propositions pour l'intégration du handicap dans le développement et la coopération.

Structure de la session

- **Introduction 15 mins** – Qu'est-ce que c'est le développement inclusif ?
- **Commentaires et observations de la part des participants 15 mins**
- **Présentation 30/40 mins** – CDPH, principes et structure
- **Session questions & réponses 20/30 mins** – Débat

La formation dure 1.5 heures.

4 – MATÉRIAUX POUR LES PARTICIPANTS

- Présentation(s) du/de la formateur/trice
- Présentations et documents d'études ONU, UE et des partenaires de Comblers l'Écart :
 - [Suivi et évaluation du développement inclusif du handicap : données et statistiques](#) (en anglais).

- [Linee guida per la disabilità e l'inclusione sociale negli interventi di cooperazione](#), Agenzia Italiana di Cooperazione allo Sviluppo (en italien).

5 – SUGGESTIONS DE LECTURE POUR LES PARTICIPANTS (en anglais)

- [UNDESA, Global Status Report on Disability and Development, 2015](#)
- [World Bank and World Health Organization, World Report on Disability \(2011\)](#)
- [CBM, Disability Inclusive Development Toolkit](#)
- [UNDP, From the MDGs to Sustainable Development for All](#)
- [Light for the World, Making disability inclusion work INNOVATION FOR INCLUSION](#)
- [UK Department for International Development \(DFID\), Scoping Study: Donor Support for Disability-Inclusive Country-Led Evaluation Systems and Processes](#)
- [Australian Government – Department of Foreign Affairs and Trade, Development for All 2015–2020 Strategy for strengthening disability-inclusive development in Australia's aid program](#)

6 – OBJECTIFS DE LA FORMATION

À la fin de la session, les participants seront en mesure de :

- Comprendre et discuter des principes du développement inclusif du handicap ;
- Comprendre le concept de « mainstreaming » (transversalisation du handicap dans la coopération et le développement) ;
- Contextualiser la CDPH en tant qu'instrument de développement ;
- Utiliser les concepts clés de la CDPH pour faire avancer les propositions et les initiatives pour le développement inclusif des personnes vivant avec un handicap.

Les participants qui atteignent un taux d'au moins 75% de participation aux sessions du cycle de formation et qui répondent au questionnaire d'évaluation recevront un **Certificat de Participation**¹.

7 – LANGUES ET CALENDRIER

La formation est structurée en trois sessions séparées en Anglais, Espagnol et Français :

¹ Le questionnaire est envoyé par courriel après le séminaire à tous les participants. 75% du cycle de formation correspond à 9 sur 12 sessions.

| Langues | Date et heure | Formateur | Modérateur |
|-----------------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Anglais | 24 mai 2018 à 14h00 CET (heure de Bruxelles) | Ola Abu Alghaib, IDDC Board and BtG-II Steering Committee member | Alessia Rogai Coordinatrice de la Gestion des Connaissances de BtG-II |
| Espagnol | 31 mayo à 16h00 CET (heure de Bruxelles) | Adriana Casati, Chargée de program USAID Paraguay | Carmen Serrano Chargée de Communication BtG-II |
| Français | 23 mai 2018 à 14h30 CET (heure de Bruxelles) | Cécile Grosjean, Chargée de program, Commission Européen DG DEVCO | Federico Martire Directeur BtG-II |

8 – ENREGISTREMENT

[Cliquez ici](#) pour vous inscrire à la session. Une fois inscrit vous recevrez un message de confirmation avec le lien pour joindre la session à la date et à l'heure spécifiées. Le lien est renvoyé aussi un jour avant la formation.

La participation est limitée à 100 participants par session. Les places seront allouées selon la date d'enregistrement.

Dans le cas où la participation en ligne ne soit pas possible, les participants peuvent joindre la session par téléphone : **+44 330 221 9922**

Audio PIN : Disponible après connexion à la session

Webinar ID : 895-026-531

En alternative, vous pouvez télécharger l'application du portail GoToWebinar pour GSM ou tablette [en cliquant ici](#).

9 – QU'EST-CE QUE C'EST COMBLER L'ÉCART ?

[Bridging the Gap II / Comblers l'Écart II \(BtG-II\)](#) est une initiative financée par l'Union européenne, coordonnée par la Fondation Internationale et Ibéro-Américaine de Administration et Politiques Publiques (FIIAPP – Coopération Espagnole) et réalisée en partenariat avec l'Agence Espagnole de Coopération au Développement (AECID), l'Agence Autrichienne de Développement (ADA), l'Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS), le Forum Européen du Handicap et le Consortium International de Développement et Handicap (IDDC). Le Bureau du Haut-Commissariat de Nations Unies pour les



Projet financé par
l'UNION EUROPÉENNE



Droits Humains et le Ministère des Affaires Étrangères de la Finlande participent à l'initiative en qualité d'observateurs.

Comblers l'Écart vise à contribuer à l'inclusion socio-économique, à l'égalité et à la non-discrimination des personnes vivant avec un handicap par le biais de politiques publiques et institutions plus inclusives et responsables. Le projet est une réponse coordonnée à la volonté de rendre la coopération au développement accessible à et inclusive des personnes vivant avec un handicap, ce qui est une obligation pour l'Union européenne et ses États membres en tant que parts de la Convention sur les Droits des Personnes vivant avec un handicap. Le projet veut produire des effets positifs dans l'amélioration de l'inclusion sociale et dans la promotion des droits des personnes vivant avec un handicap.

Comblers l'Écart aide à considérer le handicap comme une thématique transversale dans la coopération internationale et supporte cinq pays bénéficiaires (à savoir le Burkina Faso, l'Équateur, l'Éthiopie, le Paraguay et le Soudan) dans la planification et dans la mise en œuvre de politiques et services publics inclusifs.

Le projet est financé par l'UE dans le cadre de l'Instrument de Coopération au Développement, Programme Thématique « Biens publics et défis mondiaux » et est en ligne avec le Consensus Européen sur le Développement « Notre Monde, Notre Dignité, Notre Avenir ».

Pour plus de renseignements veuillez contacter :

Federico Martire, Directeur du Projet

Fondation Internationale et Ibéro-Américaine de Administration et Politiques Publiques (FIIAPP – Coopération Espagnole)

C/ Beatriz de Bobadilla, 18 4th floor
28040 Madrid (Spain)

Tel.: (+34) 911 81 33 13 - Fax. (+34) 91 535 27 55.

E-mail: info@bridgingthegap-project.eu – federico.martire@fiiapp.es

Alessia Rogai, Coordinatrice de la Gestion des Connaissances

Consortium International Handicap et Développement (IDDC)

Rue de l'Industrie 10 - B-1000 Brussels, Belgium

Tel: +32 (0)2 893 24 90

E-mail: kms@bridgingthegap-project.eu – alessia.rogai@iddcconsortium.net